Élection Montréal

ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017

Arrondissement de Montréal-Nord

District électoral d'Ovide-Clermont (082)

Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	CENTRE DE LOISIRS DE MONTRÉAL-NORD 11121, avenue Salk Gymnase	01-02-03-04-05-06-07-08
02	ÉCOLE SAINTE-COLETTE - ANNEXE 11960, boulevard Sainte-Colette Gymnase	09-10-11-12-13-14-15
03	ÉCOLE LE CARIGNAN 11480, boulevard Rolland Gymnase	16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27
04	ÉCOLE JULES-VERNE 11811, avenue P.-M.-Favier - Entrée 17 Gymnase	28-29-30-31-32-33-34-35-36
05	ÉCOLE SECONDAIRE HENRI-BOURASSA 6051, boulevard Maurice-Duplessis - Entrée 4 rue Laurier Cafétéria	37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49
06	ÉCOLE SAINTE-COLETTE 12001, avenue Jean-Paul-Cardinal Gymnase	50-51-52-53-54-55-56-57
07	ÉCOLE ADÉLARD-DESROSIERS 12600, avenue Fortin Gymnase	58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69
08	COMPLEXE GOUIN-LANGELIER 1 ET 2 6730, boulevard Gouin Est Salle communautaire - Phase 2	70-71-72-73-74-75
09	RÉSIDENCE LES TOURS GOUIN PHASE II 6801, boulevard Gouin Est Salle communautaire	76-77-78-79-80

Dans l'arrondissement de Montréal-Nord,
chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

Montréal

Service des Infrastructures, de la Voirie et des Transports
Division de la géomatique — Août 2017

.../mtl-nord-ovide-clermont.dgn 2017-09-20 10:10:31